

PROGRAMME SUR LA GESTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une analyse comparative de la qualité et de l'internationalisation

Le problème de la qualité dans l'enseignement supérieur est très prioritaire dans le programme d'action des autorités nationales et des administrateurs d'établissements dans les pays de l'OCDE. Les préoccupations correspondantes prennent d'autant plus d'importance que le contexte mondial et sa dynamique sont marqués par une interdépendance croissante entre les économies nationales et par les avancées des technologies de l'information et de la communication qui forment le cadre de l'enseignement, de l'apprentissage, de la recherche et du travail administratif. Les opportunités complexes et les problèmes créés par ces évolutions exigent des réactions flexibles et variées et en matière de qualité on privilégie désormais le niveau des établissements; le rôle des autorités nationales et des agences extérieures s'en trouve redéfini.

La récente publication de l'IMHE, *Qualité et internationalisation de l'enseignement supérieur*, correspond à l'intervention la plus complète du Programme sur ce point. Concluant une activité qui a duré cinq ans, ce rapport présente la synthèse des résultats des travaux, il introduit le processus d'Examen de la qualité de l'internationalisation

(IQR) en faisant référence aux études de cas consacrées à l'Australie, la Finlande, le Kenya, le Mexique, la Pologne et aux États-Unis; et il identifie les problèmes qui apparaissent. Hans de Wit, Universiteit van Amsterdam, Pays-Bas et Jane Knight, Ryerson Polytechnic University, Toronto, Canada, ont dirigé ce projet.

En replaçant l'examen de la qualité des activités internationales dans le cadre plus large de l'assurance-qualité dans l'enseignement tertiaire, les deux conclusions principales proposent une orientation pour la définition d'une stratégie au niveau de l'établissement:

L'internationalisation de l'enseignement supérieur représente une source et un facteur de qualité dans l'enseignement, l'apprentissage et la recherche. Il est donc naturel d'adopter pour l'évaluation de la qualité une approche «intégrée» qui prend en compte les actions et les dimensions internationales et qui se traduit dans le programme et dans la stratégie des organisations.

Même si la méthode utilisée pour l'évaluation de la qualité et pour l'assurance-qualité est particulière à chaque établissement et s'inscrit dans le contexte national, il convient de traiter les problèmes communs, dont celui de la comparabilité internationale et de la transférabilité.

L'IQR est un résultat concret très important de ce travail. Élaboré par une équipe internationale au titre de projet pilote de l'IMHE et de l'Academic Co-operation Association (ACA), l'IQR a été testé dans divers contextes institutionnels, culturels et nationaux en 1997 et 1998. Jusqu'ici, neuf établissements ont participé au processus. Grâce aux lignes directrices de l'auto-évaluation, qui ont fait l'objet d'une révision, et au cadre de l'examen externe, désormais bien établi, l'IQR est en mesure d'aider les responsables d'établissements à concevoir, examiner et améliorer leur propre stratégie d'internationalisation. Le processus correspond à une étape et son objectif est de faire coïncider l'assurance-qualité de l'internationalisation et l'internationalisation de l'assurance-qualité.

Les gestionnaires qui souhaitent savoir comment leur établissement pourrait participer au processus IQR peuvent prendre contact avec le Secrétariat de l'IMHE.

Qualité et internationalisation de l'enseignement supérieur; publications OCDE; 230 FF, 268 pages.

In memoriam

Le 16 septembre 1999, Paul M. LeVasseur, qui a dirigé le Programme IMHE pendant plus de vingt ans, est décédé des suites d'un cancer. Pendant sa carrière à l'OCDE et à l'IMHE, M. LeVasseur a contribué au développement du Programme durant sa phase initiale, puis dans sa période d'expansion. Il était en retraite depuis 1996. A l'IMHE, nous sommes tous attristés par sa disparition.

L'IMHE prépare sa Conférence générale

La 15^e Conférence générale de l'IMHE, *Esprit d'entreprise et université : quel avenir? Les établissements face aux défis mondiaux*, est prévue du 11 au 13 septembre à Paris. Elle s'inspire, pour le titre et le thème, du travail du Professeur Burton Clark sur l'approche entrepreneuriale du changement institutionnel telle qu'elle est présentée dans son ouvrage *Creating Entrepreneurial Universities : Organizational Pathways of Transformation* (1998). M. Burton Clark est professeur émérite d'enseignement supérieur et de sociologie à l'Université de Californie, Los Angeles. Les présentations et les discussions de la Conférence examineront comment l'enseignement tertiaire réagit aux défis posés par un environnement économique, social et politique dynamique.

L'IMHE a le plaisir d'annoncer que Burton Clark sera l'un des principaux intervenants. Interviendront également plusieurs experts d'Europe, de la région Pacifique et d'Amérique, y compris des ministres, des décideurs politiques et des responsables de l'enseignement supérieur.

Cinq thèmes développés dans l'ouvrage de Clark fourniront le cadre du programme de cette Conférence de trois jours:

renforcement du mécanisme de direction, élargissement de la périphérie du développement, diversification de la base de financement, changement au cœur de l'université et intégration de la culture d'entreprise.

Il est prévu, outre les interventions principales, des tables rondes et des groupes de travail. Les langues de la Conférence seront le français et l'anglais et il est prévu une interprétation simultanée. Les institutions membres peuvent y envoyer un ou deux de leurs représentants sans frais d'inscription. Un certain nombre de places seront mises à la disposition des représentants d'établissements non membres de l'IMHE, contre le paiement d'un droit d'inscription de 3500 FF.

Les détails seront communiqués au printemps. Les participants se verront adresser à l'avance un matériel de référence et ils trouveront à leur arrivée un dossier complet.

Les personnes souhaitant intervenir lors de la Conférence sont priées de se reporter à la rubrique *Appel à contributions* ci-dessous. Pour recevoir un complément de documentation, prendre contact avec le Secrétariat de l'IMHE.

Appel à contributions

Le Secrétariat de l'IMHE est prêt à examiner les contributions. Les textes qui lui sont soumis doivent comporter un résumé de 150-250 mots et se rapporter à l'un des thèmes de la Conférence. Le Secrétariat pourra refuser des contributions. Il est demandé d'adresser au Secrétariat de l'IMHE le texte et son résumé, ainsi que la fiche d'information qui figure dans le présent bulletin. Il est également possible de remplir le formulaire correspondant sur le site Web de l'IMHE: www.oecd.org/els/edu/imhe. Date limite pour l'envoi: 31 mars 2000.



Enseignement transnational : thème porteur ou thème dépassé ?

Richard Yelland, Directeur des Programmes IMHE et PEB

On a assisté ces dernières années à une expansion rapide de l'enseignement tertiaire transnational, au point que dans certains pays les prestations éducatives sont désormais une source majeure de recettes à l'exportation. Un rapport récent de l'Organisation mondiale du commerce (1999) signale une augmentation du nombre des étudiants inscrits à un programme d'études à l'étranger, la commercialisation internationale des enseignements, la création d'antennes de campus et le développement des mécanismes de coopération internationale. Même s'il est difficile de se procurer des données fiables, l'OMC estime dans son rapport qu'au début des années 90 plus d'un million et demi d'étudiants poursuivaient des études du niveau du supérieur à l'étranger.

Ce qui intéresse les établissements d'enseignement tertiaire dans l'internationalisation des programmes, ce n'est pas uniquement l'effet sur leurs recettes, mais également un certain nombre de considérations politiques, universitaires et sociales, comme le fait remarquer Jane Knight de l'Université polytechnique Ryerson dans

une publication récente de l'IMHE, *Qualité et internationalisation de l'enseignement supérieur*.

Il n'en est pas moins vrai que les étudiants qui suivent un enseignement à l'étranger ne représentent qu'une part réduite de l'effectif total. L'examen des mesures récentes prises par les responsables, y compris dans les pays «exportateurs» comme l'Australie ou les États-Unis, laisse penser que l'internationalisation n'occupe globalement qu'un rang modeste dans les préoccupations nationales par rapport à des points comme la structure, le système de direction ou le financement.

L'autre préoccupation est celle de la qualité. Qui donc devrait – et peut – réglementer les prestataires ? L'IMHE a élaboré avec l'Academic Co-operation Association (ACA) l'*Examen de la qualité de l'internationalisation (IQR)* pour répondre à certaines de ces préoccupations. Global Alliance for Transnational Education (GATE) a élaboré une procédure de certification et elle exerce une pression politique pour faire disparaître les pratiques restrictives en matière d'échanges internationaux.

Le coût d'un programme international, qu'il soit répercuté sur les étudiants ou pris en charge par le prestataire, n'est pas négligeable. Certains sont d'avis qu'à l'avenir seules les sociétés fortement capitalisées seront en mesure d'opérer sur le marché et que lorsqu'elles commenceront à intervenir (si elles interviennent) elle feront peser une menace sur les universités traditionnelles. D'autres considèrent que les nouvelles technologies permettent éventuellement à des prestataires nouveaux et flexibles de se créer des «niches» sur le marché. Dans ces conditions, qui donc va agir pour assurer l'accès de ces enseignements aux milliards d'êtres humains dans le monde qui ne disposent pas de l'infrastructure technologique nécessaire pour assurer des communications interactives rapides ? Qui doit faire respecter l'impératif d'égalité des chances au sein du système ?

Quel que soit le scénario, les gestionnaires d'établissements sont confrontés à un défi, au même titre que les décideurs politiques. Le Programme IMHE s'intéresse à ces questions et il serait heureux d'avoir vos réactions.

Nouvelles du Secrétariat

Affiliation 2000. Pour l'an 2000, le Secrétariat a mis en place une offre spéciale afin de faire bénéficier les nouveaux membres d'un tarif d'adhésion de 10.000 FF. Les établissements qui rejoignent le Programme pendant cette période ont droit à l'ensemble des prestations ainsi que de nommer deux représentants à la Conférence générale. Cette offre s'adresse à tous les établissements d'enseignement tertiaire. Huit pays ont reçu jusqu'ici une information détaillée et il est prévu d'en couvrir d'autres. Pour profiter de l'incitation An 2000, prendre contact avec le Secrétariat de l'IMHE.

Nouveaux membres. L'IMHE souhaite la bienvenue à l'Université Växjö de Suède, à la City University de Hong Kong et à l'Université du Québec à Montréal.

Questions juridiques. Trente-six représentants de seize pays, y compris l'Australie, les États-Unis et l'Afrique du Sud, ont assisté au séminaire IMHE, *L'Université et la loi*, qui s'est tenu en octobre à l'Université d'Oxford, Royaume-Uni. Conçu pour répondre aux besoins des gestionnaires d'établissements, ce séminaire abordait un ensemble de questions spécifiques, qui revêtent une importance particulière compte tenu des responsabilités actuelles des établissements, notamment politique de recrutement et du personnel, rapports université-étudiants et utilisation du droit de propriété intellectuelle. C'était là le premier d'une série de séminaires monothématiques destinés à lancer le débat sur les problèmes nouveaux. On envisage d'aborder par la suite d'autres sujets.

Projet sur le gouvernement. Le nouveau projet IMHE, *Gouvernement et conduite des établissements d'enseignement supérieur*, a débuté par un séminaire d'une journée, le 21 octobre. Les bases théoriques et pratiques étant établies, ce projet sera centré dans un premier temps sur le rôle des instances de gouvernement des établissements. L'activité sera conduite sous plusieurs angles et prendra en compte les différences nationales et culturelles, l'objectif étant d'identifier des principes et des caractéristiques communes par rapport à des meilleures pratiques. L'équipe est composée de Steve Cannon (chef de projet), Secrétaire, Université d'Aberdeen ; Lars Ekholm, Secrétaire général,

Association suédoise de l'enseignement supérieur ; et Peter Kwikkers, conseiller politique, ministère de l'Éducation, de la Culture et des Sciences, Pays-Bas. Pour plus d'information : Steve Cannon à : adf0@admin.abdn.ac.uk ou Jan Karlsson au Secrétariat IMHE.

Séminaire en Chine. L'IMHE prévoit pour l'année prochaine son premier séminaire en Chine, sur le thème *Évolution des modes de gestion des universités*. Il se tiendra du 12 au 14 avril 2000, accueilli par l'Université Tsinghua à Beijing. On peut s'inscrire dès maintenant. Pour les détails, prendre contact avec le Secrétariat de l'IMHE.



Cette photo est celle des participants du séminaire francophone CRE-IMHE de gestion et de réflexion pour les dirigeants responsables universitaires, dont l'hôte était l'Université Libre de Bruxelles. Y étaient représentés sept pays européens, ainsi que le Brésil et le Canada. Un rapport du séminaire sera publié dans la revue IMHE, *Gestion de l'enseignement supérieur*, vol. 12 (2000). Le prochain séminaire CRE-IMHE anglophone sera accueilli par l'Université de Birmingham, Royaume-Uni, du 7 au 12 avril 2000.

AUTRES ACTIVITÉS DE L'OCDE

Politique de l'éducation

La quatrième édition de l'*Analyse des politiques d'éducation 1999* passe en revue les méthodes permettant de rendre plus efficient l'investissement dans l'enseignement et la formation dans la perspective de l'apprentissage à tout âge. L'ouvrage s'inspire des tendances et des expériences politiques dans les pays de l'OCDE. Les quatre chapitres abordent les prévisions en matière d'accroissement des effectifs dans l'enseignement et la formation et les facteurs qui influent sur les ressources requises, les options politiques permettant de garantir l'accès aux prestations en matière de préscolarité et de garderie, l'investissement dans les technologies de

l'information et de la communication (TIC) et leur utilisation, la fréquentation de l'enseignement supérieur par les adultes et les catégories sous-représentées.

Voici quelques-unes de ses principales conclusions :

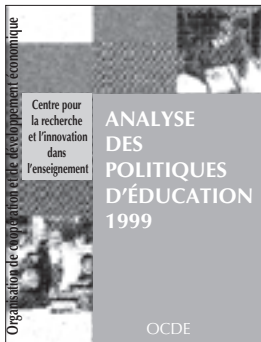
■ **Il est possible de réaliser des progrès importants en matière d'éducation permanente pour un coût relativement modeste si les ressources publiques sont bien ciblées et si l'on a accès à des ressources privées.** Pour faire face au coût global de l'éducation permanente, il faut que les pays renforcent les mesures susceptibles d'améliorer le rapport coût-efficacité de l'apprentissage et prévoient des incitations pour amener les particuliers, les ménages et les employeurs à accroître leur investissement. La moitié au moins des pays de l'OCDE peuvent atteindre l'objectif d'un taux de participation élevé des très jeunes, des jeunes et des adultes d'ici 2005 sans que les effectifs progressent de plus de 20 pour cent par rapport à leur niveau de 1995. Cette conclusion est moins valable pour l'enseignement tertiaire, où la progression en volume devrait atteindre au moins 20 pour cent dans la plupart des pays.

■ **L'apprentissage précoce est susceptible d'avoir une incidence considérable sur le devenir des enfants, mais l'effet n'est pas automatique.** Il dépend de la nature et de la qualité des programmes ; il convient de veiller à la régularité et à la durée de la fréquentation, à la définition d'objectifs précis en matière d'acquisition de compétences et de développement social, mais aussi de préparer et de responsabiliser le personnel.

■ **L'investissement dans les ordinateurs et l'accès aux ordinateurs enregistrent une croissance exponentielle, mais la quantité et le volume de l'investissement dans les logiciels ne suivent pas.** La plupart des investissements dans ce domaine sont consacrés au matériel plutôt qu'au développement de logiciels de bonne qualité permettant de préparer le personnel et d'intégrer les TIC dans l'enseignement. Le rapport constate l'existence d'un cercle vicieux : lorsque les éducateurs ne sont pas convaincus de l'efficacité des TIC par rapport aux grands objectifs de l'enseignement, on ne juge pas utile de consacrer des crédits et des efforts à l'utilisation et à l'amélioration du matériel.

■ **L'expansion de l'enseignement tertiaire ne bénéficie pas pleinement aux catégories défavorisées et il ne suffit pas en l'occurrence d'augmenter le nombre de places disponibles.** Même si les effectifs de l'enseignement tertiaire ont progressé de 40 pour cent, aussi bien pour les catégories privilégiées que pour les catégories défavorisées, l'écart au niveau du taux d'accès n'a guère évolué. Le rapport suggère qu'il convient de consacrer davantage d'efforts à l'introduction des nouvelles méthodes pédagogiques et des stratégies de soutien de l'étudiant, aussi bien dans l'enseignement tertiaire que dans l'enseignement secondaire, pour répondre aux attentes des catégories défavorisées.

Cet ouvrage est disponible au service des Publications OCDE ; 120 FF ; 94 pages.



Études par pays

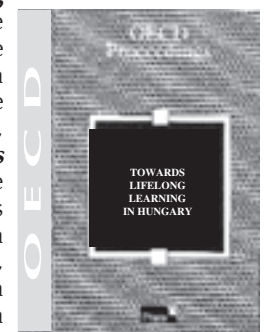
■ Le Centre de Coopération avec les pays non-Membres (CCNM) de l'OCDE vient de publier un ouvrage intitulé *Examens des politiques nationales d'éducation : Enseignement tertiaire et recherche en Fédération de Russie*. Cet ouvrage examine les problèmes auxquels sont confrontés l'enseignement et la recherche compte tenu des incertitudes et des changements constants de l'environnement économique, social et politique. Les conclusions par rapport à l'intervention publique sont centrées sur les points suivants : réduire les obstacles inutiles à l'interface secondaire/tertiaire, rationaliser l'enseignement supérieur professionnel, encourager le recours aux instruments appropriés d'enseignement à distance, maintenir durablement la qualité de la recherche dans l'enseignement supérieur, améliorer la situation des étudiants et des enseignants, asseoir les activités d'enseignement supérieur sur un système de financement fiable et rationnel. Publications de l'OCDE ; 220 FF ; 182 pages. Cette étude représente un complément par rapport au premier examen, qui avait pour titre *Examens des politiques nationales d'éducation : Fédération de Russie* (1998). Ces examens ont bénéficié de subventions de l'Allemagne, de la Finlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

■ *OECD Proceedings: Towards Lifelong Learning in Hungary* (1999), première étude sur l'éducation permanente organisée sous forme d'un examen de la politique de l'éducation, fait suite à une précédente publication de l'OCDE, *Examens des politiques nationales d'éducation : Hongrie* (1993). Cette publication s'intéresse plus particulièrement à l'éducation et à l'économie, au développement régional, aux formes nouvelles d'enseignement à distance et au financement. L'examen a bénéficié d'une aide financière du programme PHARE de la Commission européenne. Publications OCDE ; 130 FF ; 89 pages.

Conception et Gestion

Les débats d'un atelier international du PEB sur la conception et la gestion des établissements ont été publiés sous le titre *La gestion stratégique des biens en capital des établissements d'enseignement supérieur* (1999). On y définit les facteurs clés de l'élaboration de la stratégie compte tenu du fait que les responsables d'actifs physiques s'orientent vers la gestion stratégique dans un environnement où l'apprentissage et la prestation de services sont de plus en plus concurrentiels. On y identifie le passage à l'éducation permanente et l'incidence de l'informatique comme les deux facteurs les plus décisifs pour l'action des établissements d'enseignement tertiaire dans un avenir proche. Publications OCDE ; 140 FF ; 71 pages.

Les publications peuvent être commandées à l'OCDE par : fax : 33.1.49.10.42.76 ; e-mail : sales@oecd.org ; en ligne : www.oecd.org/bookshop.



EN BREF

Les publications

Adaptive University Structures : An Analysis of Adaptation to Socioeconomic Environments of US and European Universities (1999) de Barbara Sporn. **Transforming Universities: Changing Patterns of Governance, Structure and Learning in Swedish Higher Education**, de Marianne Bauer, Susan Gerard Marton, Berit Askling et Ference Marton. Pour plus d'information : Jessica Kingsley Publishers, 116 Pentonville Road, London N1 9JB, Royaume-Uni ; www.jkp.com.

Higher Education in the Twenty-first Century: Vision and Action, Rapport final de la Conférence mondiale de 1998

de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur. Pour plus d'information : UNESCO, Division de l'enseignement supérieur, 7 Place Fontenoy, 75352 Paris cedex 07, France ; www.education.unesco.org.

Returning to our Roots: A Learning Society, Quatrième rapport de la Kellogg Commission on the Future of State and Land-Grant Universities (États-Unis). Pour plus d'information : National Association of State Universities and Land-Grant Colleges (NASULGC), 1307 New York Avenue, NW, Suite 400, Washington, DC 20005 ; USA ; www.nasulgc.org.



L'OCDE a le plaisir de vous annoncer la nomination de M. John P. Martin en tant que Directeur à la Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales (DEELSA). M. Martin apportera à son nouveau poste l'expérience et les connaissances approfondies acquises au

cours d'une carrière consacrée au commerce international et l'économie du travail. Il a occupé plusieurs postes auprès de l'OCDE : il est actuellement le Directeur adjoint de DEELSA.

M. Martin prendra ses fonctions le 1 mars 2000, suite à la retraite de Thomas J. Alexander.

CALENDRIER PROVISOIRE 2000

7-12 avril, Séminaire CRE-IMHE de perfectionnement professionnel pour les dirigeants universitaires, Birmingham, Royaume-Uni, en collaboration avec l'Université de Birmingham.

12-14 avril, *Évolution des modes de gestion des universités*, Beijing, Chine, en collaboration avec l'Université de Tsinghua et le David C. Lam Institute for East-West Studies (LEWI) de l'Université Baptiste de Hong Kong.

Mai, Séminaire sur *l'externalisation des services administratifs*. La date et le lieu seront précisés ultérieurement.

8-9 juin, réunion d'experts du projet sur *la gestion et le financement de la recherche universitaire*, Paris, France.

11-13 Septembre, 15^e Conférence générale de l'IMHE, *Esprit d'entreprise et université : quel avenir ? Les établissements face aux défis mondiaux*, Paris, France.

18-19 septembre, Séminaire sur *la gestion des musées universitaires*, Paris, France.

D'autres séminaires et réunions sont prévus. Des informations seront données dans les prochains numéros de ce bulletin et sur le site web de l'IMHE.

**Programme IMHE
OCDE-CERI**
2 rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16, France
tel: (33) 1 45 24 92 24/64
fax: (33) 1 42 24 02 11
ou (33) 1 44 30 61 76
e-mail:
monique.collin@oecd.org

imhe info

IMHE-Info est publié en anglais et en français par le Programme de l'OCDE sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE). Des extraits de ce bulletin peuvent être reproduits en indiquant la source. Toutes les demandes de renseignements, les commentaires et les articles susceptibles d'être publiés doivent être adressés à : Rédacteur en Chef, IMHE-Info, Programme IMHE, OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775, Paris Cedex 16, France.

Pour vous tenir informé,
consultez régulièrement
le site web de l'IMHE :
www.oecd.org/els/edu/imhe



Si vous avez changé d'adresse,
veuillez en informer l'IMHE afin
que nous puissions mettre nos
listes d'envoi à jour.